

La Maison-Dieu, 111, 1972, 70-83.

Claude DUCHESNEAU

IMPROVISATION SUR LE THÈME DE LA CRÉATIVITÉ LITURGIQUE

LES lignes qui suivent ne seront pas le fruit d'une analyse de concepts, mais le résultat d'une expérience pastorale. Un homme est responsable de l'animation liturgique d'une assemblée : que fait-il, pourquoi le fait-il, que pense-t-il de ce qui a été fait ? Les réflexions intellectuelles sur le succès actuel de la notion de créativité ou sur le problème de la création liturgique ne lui sont pas du tout indifférentes. Mais elles ne constituent pas son premier propos.

Se retrouver chaque lundi devant un paquet de feuilles blanches et devoir composer la liturgie du dimanche suivant, est-ce faire œuvre de créativité ou de création ?

Introduire un temps de silence après une lecture, est-ce créer quelque chose, ne serait-ce qu'une « ambiance » ?

Interpréter avec toute une assemblée un chant d'entrée qui ouvrira bien la célébration, est-ce exécuter ou faire du neuf ?

Quand donc commence-t-on à créer ?

Voilà ce qui, en réalité, demeure prioritaire dans la mentalité du responsable liturgique. Chaque dimanche, un nombre important de chrétiens se réunissent « ici » pour célébrer Dieu et nourrir leur foi. Ce sont des hommes et des femmes de 1972, vivant en Occident. Les responsabilités qu'ils ont sur le plan familial, professionnel ou social, exigent qu'ils soient traités en adultes. Leurs exigences de chrétiens sont à la mesure de leurs exigences humaines. La célébration liturgique devra donc être pour eux vivante et nourrissante. Il en va de l'approfondissement de leur foi et de la croissance de l'Église.

Il s'agit de prendre en main cette part d'humanité qui forme l'assemblée et de la constituer en Peuple de Dieu, réuni aujourd'hui pour célébrer Celui vers lequel il est en marche.

I. LA LITURGIE CRÉATRICE

Une vision globale du culte chrétien présente d'emblée la liturgie comme une activité créatrice. A quoi tend, en effet, une assemblée liturgique ? Son but n'est pas de répéter des actes ou de redire des paroles. Elle ne pourra se passer d'une référence aux actes du salut et à la Parole de Dieu, mais elle vise avant tout à produire un événement présent qui nourrira son avenir. Le mémorial n'est pas un simple souvenir, mais l'action par laquelle le Peuple de Dieu d'aujourd'hui rend actuelle la conséquence de faits historiques passés qui fortifient sa marche en avant. Le passé du Peuple de Dieu ne peut servir autre chose que son avenir et c'est pour créer cet avenir que l'assemblée liturgique se réunit.

On peut dire alors qu'il est constitutif de la liturgie d'être créatrice. Ce qualificatif ne peut-être réservé à ceux qui font des efforts particuliers de création fonctionnelle, littéraire ou musicale. Toute liturgie est créatrice, même celle qui se contente d'exécuter le rituel. Toute liturgie est créatrice parce que son but est précisément d'accomplir chez des hommes un travail de création qui les transforme en membres du corps du Christ.

Mais il faut entrer dans le détail de la célébration. Comment le déroulement de la célébration peut-il permettre à la liturgie d'atteindre cet objectif ? Au point de départ, le responsable dispose de trois éléments : l'assemblée d'abord, puis des rites et des textes.

L'assemblée.

La liturgie n'est pas faite en premier lieu de rites ou de textes, mais de chrétiens. Cela paraît si simple ! Il est pourtant si difficile de ne pas faire commencer la liturgie dans des livres ! Ceux-ci sont indispensables, ne serait-ce que

pour nous donner le contenu de la Tradition. Mais ce ne sont pas eux qui font la liturgie.

Les rites.

Ils ont, à la fois, quelque chose d'irritant et d'intouchable. Irritants, ils le sont pour beaucoup parce qu'ils peuvent venir d'un autre âge et que notre civilisation scientifique et pragmatique se reconnaît mal en eux. Mais comment se passer d'eux pour exprimer ce qui dépasse l'expérience sensible. Intouchables, ils reviennent au galop, si l'on peut dire, même là où l'on a tenté de les évacuer. Faut-il maintenir des rites incompris ? Est-il possible de revitaliser ceux qui paraissaient indispensables à la vie liturgique.

Les textes.

Leur traduction en français les a rendus accessibles, mais a aussi dévoilé, dans certains cas, un manque d'adaptation à la culture contemporaine. La foi, aujourd'hui, peut-elle être dite et nourrie par des mots et des façons de penser trop étrangers à notre monde ?

Des hommes, des rites et des textes pour une liturgie créatrice d'Eglise... La question essentielle du responsable liturgique devient alors celle-ci : la liturgie peut-elle être *créatrice*, si elle n'est pas *créative* ?

II. LA LITURGIE CRÉATIVE

1. Pourquoi créer ?

C'est déjà un progrès théologique énorme que de pouvoir considérer la vie de l'Eglise comme celle du Peuple de Dieu vivant l'histoire du Salut. Mais la liturgie nous force, non seulement à réfléchir sur cette réalité, mais à la mettre en pratique de façon explicite. Ce qui peut rester notion vague pour l'ensemble des chrétiens doit, dans la célébration, être perçu comme événement présent. La liturgie doit devenir l'action du Peuple de Dieu d'aujourd'hui célébrant *le Salut dans son histoire*.

Cette visée oblige à mettre en rapport l'expression de la foi, l'histoire et la culture. En effet, la célébration devra rendre compte de la foi d'un peuple précis, à un moment donné de son histoire et dans la culture qui est la sienne. Le Salut est bien le même pour nous que pour les communautés du Nouveau Testament ou les chrétiens du temps de saint Léon. Mais les hommes ne sont pas les mêmes et les cultures non plus ! Nous ne vivons donc pas l'histoire de notre Salut et ne pouvons l'exprimer de la même façon.

Pour qu'il soit clair que le Salut n'est pas un passé mais un présent, il est indispensable qu'apparaissent, dans la liturgie elle-même, des éléments qui ne peuvent être attribués qu'à ce présent. Le fait que ce soient des hommes bien de notre temps qui célèbrent, pourrait suffire à cette actualisation. Mais il semble que cette présence physique soit insuffisante si tout ce qui sert à lui donner sens est emprunté à un autre âge. La prise en charge consciente du donné traditionnel pourrait-elle aussi suffire à préciser le caractère actuel du Salut célébré ? Mais ce caractère d'actualité ne peut se contenter d'une simple ré-exécution.

Pourquoi créer ? Principalement pour manifester, par l'emploi d'éléments culturels contemporains, que le Salut est un événement actuel pour les hommes qui en célèbrent l'auteur. La liturgie, vivant en régime de signes et de symboles, il paraît impossible que ne soit pas signifié explicitement l'un des éléments majeurs qui la constitue : le fait qu'elle soit une célébration du Salut donné par Dieu, aujourd'hui, pour les hommes d'aujourd'hui. Et c'est l'expression culturelle qui doit faire exister ce rapport entre le Salut et l'histoire. Pour être créatrice d'Eglise au milieu des hommes de ce temps, la liturgie ne peut plus se dispenser d'être créative.

2. Que créer ?

On a souvent considéré la Tradition uniquement comme un « reçu transmis ». Dans une perspective dynamique, elle est tout autant un « reçu à transmettre ». Comment alors ce qui est reçu pourra-t-il être transmis, s'il n'a pas été compris ? On se gardera cependant de ne réserver cette compréhension qu'à l'intelligence des textes. Ils en prennent une bonne part et les plaintes que l'on adresse à la liturgie les concernent fréquemment : « Qu'est-ce que ça

veut dire pour mes gens », dit tel curé à propos d'une oraison romaine ? Mais on n'oubliera pas que la liturgie est d'abord une action. Si la compréhension de la liturgie est donc mise en cause, il faut aller jusqu'au bout et se demander si est compris, non seulement ce qui est dit, mais surtout ce qui est fait. (Tout en sachant que dans l'action liturgique plus que dans aucune autre, la parole dit ce qui se fait !) De la réponse à cette question de la compréhension des actes et des paroles dépend la réponse à la question de la création.

L'opportunité de créer nous renvoie donc au problème du sens. On créera plus dans telle communauté¹ que dans telle autre. Ici, l'on se contentera de donner du sang neuf à la part de création qu'autorise le rituel (mot d'accueil, homélie, prière universelle). Là, on recomposera certains textes, on cherchera des musiques nouvelles. Mais dans chaque cas, c'est bien le souci que le langage soit culturellement accessible et signifiant qui préside à la mise en route de l'activité créatrice.

A la question : « que créer ? », il n'y a donc pas de réponse toute faite. C'est une équipe locale de pastorale liturgique qui devra s'interroger à ce sujet et se mettre au travail si elle estime devoir le faire. On peut cependant distinguer trois secteurs de recherche où l'activité créatrice pourra s'exercer.

Le déroulement.

Encore une fois, quand on pense « liturgie », on pense trop vite « textes » ! Les paroles et les textes, même s'ils sont de qualité, ont peu de chance de remplir leur fonction, si le déroulement est mauvais, traînant en longueur et sans vie, ou au contraire ne laissant aucun moment pour respirer. Il nous a semblé que bien peu de ceux qui accusent

1. Nous employons, dans cet article, le terme de « communauté » pour désigner tout groupe, petit ou grand, de chrétiens vivant régulièrement en communauté (couvents, communautés religieuses, équipes de prêtres), ou formant une communauté morale ne se réunissant qu'occasionnellement (paroisses, groupements, mouvements, communautés de base, etc.).

Pour la liturgie, le mot « assemblée » convient mieux. Mais il ne désigne que le groupe réuni effectivement pour une célébration précise. Ainsi, une paroisse urbaine peut avoir jusqu'à cinq ou six assemblées différentes par dimanche. C'est donc, dans ce cas, pour désigner l'ensemble de ces assemblées que nous parlons de communauté.

la liturgie s'étaient interrogés sur la façon dont ils la faisaient vivre. Or, si le pasteur, l'animateur ou l'équipe liturgique ne sont pas responsables des textes qu'ils reçoivent, ils le sont entièrement du déroulement de la célébration. Et même en respectant le rituel, il y a une manière d'en accomplir chaque étape qui peut être une authentique création locale, variant donc d'un endroit à un autre, d'un jour à l'autre, d'une fête à l'autre. En allant plus loin, on pourra habituellement ou exceptionnellement enrichir ce rituel. On le fait partout pour la veillée de Noël. Mais il est tout à fait possible d'imaginer une communauté locale qui exercerait plus souvent sa capacité créatrice et d'abord pour rechercher et mettre en pratique le ou les déroulements qui conviendraient à ces assemblées.

Les textes.

On admettra volontiers que les textes liturgiques posent des problèmes à leurs utilisateurs. La brièveté même de certaines oraisons ne facilite pas toujours la prière des participants. D'autres textes qui varient moins (ordinaire, prières eucharistiques, paroles préparatoires à la communion) subissent un phénomène d'usure auquel on ne s'attendait pas en les traduisant, il y a seulement quelques années.

Mais la création de textes nouveaux rencontre deux obstacles sérieux. D'abord, les textes sont les textes. Ils demeurent « la loi de la foi » (*lex orandi, lex credendi*). Le premier obstacle vient donc du respect légitime que l'on a, et pour les textes eux-mêmes, et pour ce à quoi ils servent, c'est-à-dire, la prière et la foi du peuple chrétien. Le deuxième obstacle est encore plus simple à comprendre : les génies littéraires qui s'intéressent à la liturgie n'encombrent pas les chœurs et les nefs de nos églises.

Dès maintenant, cependant, un effort d'adaptation ou de création peut être entrepris. Outre le mot d'accueil et la prière universelle qui ne figurent dans aucun livre, le rite pénitentiel, l'introduction au Notre Père et à la communion peuvent être ré-inventés dans bien des cas². On pourra, si l'on ne veut pas réécrire complètement les oraisons, y ajouter une allusion à l'évangile du jour ou simplement

2. Cf. G. FONTAINE, « Créativité dans la liturgie d'aujourd'hui », *Notitiae* (73), mai 1972, pp. 151-156.

traduire en langage plus abordable des expressions comme « les mystères » ou « les biens d'en haut ».

Dans ce travail d'adaptation créative, les communautés locales doivent prendre leurs responsabilités selon les nécessités pastorales qu'elles constatent et les moyens dont elles disposent. La vie liturgique doit être à la fois le reflet et le ressourcement de l'ensemble de la vie de cette part d'Eglise qui est « là ». Les exemples cités plus haut ou tout autre initiative de création ne seront que du placage s'ils ne naissent pas de la communauté ecclésiale et n'ont pas pour but de faire naître et de nourrir la vie ecclésiale en cette communauté.

On aura compris, sans doute, que nous plaçons la création liturgique au premier plan des moyens capables d'assurer la fidélité à la foi des générations montantes et à venir.

Cette question si délicate de la création littéraire en liturgie peut alors devenir le champ privilégié de recherche de toute une Eglise locale qui invente la façon dont elle doit exprimer, aujourd'hui, la foi qu'elle a reçue, qu'elle doit vivre et qu'elle veut transmettre.

La musique.

Après une période de méfiance vis-à-vis de la musique et des musiciens, il semble qu'il y ait depuis quelque temps dans l'Eglise une reprise d'intérêt pour l'activité musicale. Ce retour est-il dû uniquement à l'introduction de la musique rythmée dans la liturgie ? Il est difficile de le dire : tant mieux si ce phénomène profite à toute la musique !

Toujours est-il qu'en liturgie, la musique constitue l'un des secteurs les plus féconds en possibilité de création. Quand elle est bien faite, en effet, la musique n'est jamais une pure exécution ; ou si l'on veut, il n'y a d'exécution possible que si les exécutants (assemblée, chorale, organiste, groupe d'instrumentistes), se mettent en état de création. C'est d'ailleurs, en ce sens, une merveilleuse image de ce qu'est invisiblement la liturgie.

On ne peut détailler tout ce qu'il est possible de faire. Qu'on nous permette seulement trois remarques.

- Rien n'est plus capable de rendre la liturgie festive que la musique. La refuser ou la contraindre outre mesure porte atteinte à la célébration elle-même.

- Dans tous les cas où la musique est chantée, on n'oubliera pas que la mélodie est inséparable des paroles. Il ne suffit donc pas que cette mélodie plaise ou soit au goût du jour pour qu'elle remplisse sa fonction.
- A l'heure où il n'est plus seulement opportun mais nécessaire de donner une place aux laïcs, il serait très préjudiciable que les musiciens soient les derniers à la recevoir !

Il est certain qu'une bonne collaboration entre les musiciens et les responsables de la liturgie peut avoir des conséquences inestimables sur la vie des célébrations et particulièrement sur la part de création qu'elles peuvent comporter.

En résumé, la part de création sera bien différente d'une communauté à l'autre, mais il ne peut s'agir que d'une différence de degré. Cette perspective de création peut faire peur, particulièrement à ceux qui ne disposent que de moyens modestes. Mais il va de soi que si certaines personnes sont plus directement concernées, c'est l'ensemble des chrétiens qui doit être intéressé. La première démarche n'est-elle pas alors de les alerter ? Choisir sa place à l'église, n'est-ce pas déjà contribuer à cette œuvre, puisque c'est « créer l'assemblée » ?

3. Comment créer ?

Nous ne ferons pas le tour de toutes les questions pastorales concernant la créativité en liturgie. Il y en a trois, cependant, qu'il faut absolument aborder : la représentativité du créateur, le discours liturgique et le phénomène créateur. Il s'agira d'ailleurs plus de poser ces questions que d'y répondre !

La représentativité du créateur.

Qu'est-ce qui donne droit au créateur d'exercer son pouvoir ? Il n'est pas élu pour cela. Il ne reçoit pas d'ordre. Est-il même désigné ? On peut dire tout simplement que sa compétence le fait sortir du rang. Mais alors, s'il en est ainsi, ce créateur ne risque-t-il pas d'être une sorte de manipulateur, surtout s'il croit avoir du talent et n'en n'a

pas. Le risque est gros, en effet, que ce soit ses idées qu'il fasse passer dans le déroulement, les textes ou la musique, et non celles de l'Eglise !

Il n'est pas question, pour nous, ici, de donner des normes définitives. Nous nous bornerons à faire état de ce que l'expérience nous a révélé être indispensable à cet égard.

a) *En communion avec l'Eglise*

Le créateur liturgique doit vivre en communion avec l'Eglise et particulièrement avec l'évêque, responsable de l'Eglise locale. C'est cette communion qui authentifie son travail comme service de l'Eglise et non comme option personnelle. Il y a là d'ailleurs une valeur considérable à redécouvrir. Grâce à cette communion ecclésiale, bien des communautés ont retrouvé le sens de l'invention dans de nombreux secteurs de la pastorale. Pourquoi n'en serait-il pas de même en liturgie ?

b) *En lien avec une communauté*

C'est la plupart du temps, sur un bureau que seront composés le déroulement, les textes ou la musique d'une célébration. Et peut-être même sur trois bureaux différents ! Mais il nous semble primordial que chacun de ces créateurs soit en lien vivant avec la communauté pour laquelle ils créent. Comment créer, en effet, si l'on ne connaît pas jusqu'aux goûts, aux réactions, à l'origine sociale de ceux à qui l'on s'adresse.

Toute l'œuvre de création actuelle doit contribuer à rendre la liturgie proche de ceux qui la vivent. On ne peut alors se passer de connaître ces derniers, d'une connaissance qui vienne du partage même de ce qu'ils vivent, ressentent et souhaitent.

c) *La compétence*

La communion avec l'Eglise et le lien avec une communauté ne suffisent pas. Il faut aussi que le créateur soit compétent en matière de liturgie et dans le domaine où il veut créer : connaissance des lois de l'animation d'un groupe, connaissances littéraires ou musicales. On sait, par exemple, la gêne qu'a procuré une certaine musique, dite « sacrée », qui était peut-être bien faite mais n'avait rien à voir avec la liturgie. N'est-ce pas d'ailleurs, ce que l'on

retrouve curieusement et sans y prendre garde, dans bon nombre de chants modernes, qui sont de bonnes chansons religieuses, mais ne devraient jamais figurer dans une célébration liturgique.

Oui, il faut une compétence liturgique et, disons-le clairement, ce n'est pas parce qu'on célèbre régulièrement l'Eucharistie que l'on est pour autant capable de composer une Prière eucharistique ! Mais il faut également une compétence humaine, acquise par l'étude d'une technique de composition. Retournons nos reproches et disons, cette fois, qu'il ne suffit pas de bien connaître la liturgie pour composer un bon chant d'entrée ou une Prière eucharistique valable.

En définitive, la représentativité du créateur ne nous semble pas dépendre d'autre chose que d'un concours de circonstances unissant au désir pastoral de créer les trois garanties que nous venons de mentionner. Le travail de création liturgique dans une communauté serait alors un authentique charisme, puisque les charismes sont précisément ces grâces qui ne sont pas faites pour le profit de la personne qui les possède, mais sont tout entières destinées au bien de la communauté ecclésiale. Ajoutons à cela qu'il n'y a pas lieu de réserver ce charisme aux seuls prêtres et religieux. Des laïcs peuvent très bien le posséder, si eux aussi, naturellement, remplissent les trois conditions évoquées ci-dessus.

Enfin, créer, c'est toujours parier ! Les écrivains, les musiciens et les artistes le savent bien lorsqu'ils livrent une œuvre au public. La création liturgique ne peut échapper à cette situation. Mais, c'est ici que le lien avec l'Eglise et la communauté joue à fond dans la mesure où le jugement et la confiance de l'autorité d'une part, et le bon sens et la foi des chrétiens d'autre part, ne manqueront pas de revenir aux créateurs.

Le langage liturgique.

On ne peut créer un texte liturgique ou même improviser une prière sans s'être interrogé sur la spécificité du langage liturgique. C'est une question vaste et complexe : nous ne pourrions que l'effleurer. Mais il est intéressant de faire quelques observations suscitées par l'expérience de sa composition. En effet, on a beaucoup plus l'habitude de l'utiliser (c'est-à-dire, d'être après lui) que de le créer (être avant lui).

1. Si « actualisé » qu'il soit, le langage liturgique reste *impersonnel*. Ce n'est pas une personne qui parle, ce doit être une communauté. Le créateur s'efface donc pour que chaque auditeur puisse s'approprier ce qui est dit et faire de la prière écrite et dite par un seul sa propre prière. C'est un style tout à fait différent de celui de l'homélie, par exemple, où le prédicateur peut payer de sa personne pour convaincre ou témoigner.

Dans le discours liturgique, au contraire, les mots et les idées que l'écrivain a trouvés ne sont plus à lui. Et cette dépossession va plus loin encore dans le domaine littéraire que dans le domaine musical. Un chant demeure la propriété de son compositeur et savoir qui a écrit telle mélodie peut même aider à la chanter. A l'opposé, l'anonymat aide la prière parlée parce qu'il facilite la prise de possession de son contenu par d'autres que l'auteur. Et si cet auteur est connu ou la prière improvisée, celui qui a écrit ou celui qui parle doit être en quelque sorte oublié pour que les mots entendus se transforment en prière dans l'esprit de chaque membre de l'assemblée.

Cette exigence va bien au-delà du procédé littéraire qui consiste à ne jamais employer la première personne du singulier. (Sauf le cas limite où l'écrivain fait parler le « je » de chaque participant.) Elle est le signe que le créateur liturgique doit faire corps avec sa communauté au point que ce n'est plus lui qui parle mais l'Eglise, corps du Christ, dont il n'est qu'un des membres.

2. Le langage liturgique doit être *évocateur*.

Il n'est pas fait pour expliquer ou pour raconter comme le serait le langage catéchétique. Sa mission est de « susciter la parole intérieure » en chaque membre de l'assemblée, comme aime à le dire Pierre Talec. Par nécessité, il est court, précis et sobre, refusant tout bavardage. Chaque phrase doit conduire à la prière, non pas en disant tout, mais en suscitant par un mot clef ou par la richesse d'une image cette oraison intérieure propre à chacun et dont la multiplication constitue la parole unique d'un peuple à son Dieu.

3. Cette remarque nous porte à penser que c'est alors le langage *symbolique* et *poétique* qui convient le mieux à la liturgie. Le père Manigne a bien montré dans son livre que

tout le langage de la foi était symbolique³, parce qu'on ne peut appréhender les réalités invisibles de Dieu et de la foi qu'en faisant franchir à notre expérience humaine et au langage qui l'exprime le saut du symbole. Mais on peut encore parler de Dieu de façon symbolique par le moyen de la prose, comme le fera une homélie ou un traité de théologie.

La liturgie, au contraire, réclame un langage d'essence poétique, c'est-à-dire un langage qui sur le plan seulement humain soit déjà symbolique. Pourquoi ?

Langage du cœur, la poésie permet à l'homme d'atteindre une signification et de l'exploiter par des moyens non rationnels. Pas de démonstration en elle, pas de logique, mais des images, des symboles qui « donnent à penser », comme le dit si bien Ricœur. Voilà ce que doit être le langage liturgique : un langage qui « donne à penser », qui donne à prier. Tout le travail du créateur sera alors d'utiliser une syntaxe et un vocabulaire qui servent cette fonction.

Le phénomène créateur.

On peut estimer que nous traversons une période où la création est nécessaire, mais qu'il n'en sera pas toujours ainsi. La question demeure pourtant ! Il semble bien que le phénomène créateur ne fasse que se mettre en route en liturgie. Où va-t-on et combien de temps faudra-t-il attendre avant de retrouver une certaine stabilité ? Nul ne le sait et surtout pas ceux qui ont décidé de rénover la liturgie. De cette façon-ci également, commencer à créer, c'est faire un pari ! Et qui peut reprocher à celui qui fait un pari d'avoir confiance qu'il le gagnera ?

Tout créateur à qui il reste un peu de modestie sait qu'il fabrique de l'éphémère ! C'est même un principe chez lui, quand il s'agit de création liturgique, puisqu'il crée pour un aujourd'hui dont il ne veut pas qu'il dure des siècles. S'il accepte cette restriction, c'est parce qu'il lui paraît impossible d'attendre plus longtemps un renouvellement qui aille plus loin qu'une traduction. Oui, son œuvre est éphémère, mais elle met en route un processus de réanimation de la liturgie qui permettra à l'Église de traverser les troubles de l'époque actuelle et donc de poursuivre sa mission.

3. J.-P. MANIGNE, *Pour une poétique de la foi. Essai sur le mystère symbolique*, Paris, Ed. du Cerf (coll. « Cogitatio fidei », 43), 1970, 192 p.

CONCLUSION

Ces lignes n'auraient pu être écrites il y a seulement trois ans et personne n'est obligé aujourd'hui d'être pleinement d'accord avec ce qu'elles contiennent. Mais nous voudrions au moins qu'elles aident la réflexion de tous ceux que l'avenir de la liturgie intéresse. Il y a sans doute mille raisons pour expliquer que les églises se vident et que les jeunes les désertent. Nous avons vu, cependant, trop de liturgies mortellement ennuyeuses (mortellement, c'est-à-dire qui font littéralement mourir la liturgie !) pour ne pas penser que le manque de vie de certaines célébrations y soit pour beaucoup.

A l'opposé, le regroupement de nombreux chrétiens, là où il se passe quelque chose, prouve bien que la fidélité dépend pour une part de la nourriture qu'on lui donne. Ajoutons à cela que la plupart des chrétiens n'ont pas d'autre occasion de nourrir leur foi que celle qui leur est donnée au cours des célébrations liturgiques.

L'esprit de Vatican II paraît loin d'être épuisé, à condition qu'on ne le fige pas dans des réformes qualifiées prématurément de définitives. A la vérité la réforme liturgique ne fait que commencer ! Pour l'heure, on ne peut plus éviter la confrontation de la liturgie et de la présence de l'Eglise à l'avenir du monde. La liturgie peut-elle alors, sans transformations importantes, proposer à l'homme d'aujourd'hui et de demain, une célébration du Salut de Dieu qui augmente sa foi au Christ et fortifie son espérance, au point de faire de lui un serviteur de la libération de l'humanité ?

Le Père de Lubac nous a livré une formule dont on peut sans fin méditer le dynamisme : « l'Eglise fait l'Eucharistie, l'Eucharistie fait l'Eglise ». Il n'y a aucune magie dans la façon dont Dieu opère. Croire qu'il agit par l'Eglise ne doit en rien diminuer l'effort de l'Eglise pour augmenter le rayonnement de Dieu.

En tant qu'elle est sacrement du Salut que Dieu offre à l'humanité par son Fils et sous la poussée de l'Esprit, l'Eglise de ce temps doit rendre visible l'action par laquelle l'Eucharistie fait naître aujourd'hui du milieu des hommes, un Peuple pour Dieu.

La liturgie ne doit cesser de révéler au temps présent l'avenir du monde dont l'Eglise est le signe. La liturgie ne doit cesser de créer, dans le présent de l'Eglise, cet avenir du monde.

Claude DUCHESNEAU.